

COMPTE-RENDU

Montreuil, 06 septembre 2018

PLÉNIÈRE DU CE RÉSEAU ILE DE FRANCE DU 30 AOÛT 2018

Les dysfonctionnements de cet été servent à alimenter une cabale à l'encontre des cheminots et de la SNCF et ce, pour faire avaler une mauvaise réforme idéologique et politicienne à l'ensemble de la Nation. Dans la conception libérale de notre société, la nouvelle loi créera encore plus d'inégalités dans l'aménagement du territoire.

Bien des choses restent à écrire dans la loi ferroviaire. Direction et gouvernement doivent s'attendre à ce que les cheminots et les usagers se mobilisent à nouveau aux côtés de la CGT.

L'ouverture à la concurrence

Le président JEANTET est fort enthousiaste quand il s'agit d'améliorer les relations entre les territoires et les exploitants ferroviaires, premier pas dans l'anticipation de l'ouverture à la concurrence du réseau. Toutes les réorganisations vont dans le sens d'une destruction de l'entreprise historique via une vente par lots de ses entités. En témoigne, la fermeture des lignes jugées non rentables déjà annoncée.

Tout concourt malheureusement à la destruction du réseau capillaire et des principes d'aménagement du territoire par le rail.

La CGT affirme qu'il est grand temps que la société nationale des chemins de fer redevienne une et indivisible et qu'elle assume pleinement son rôle clé dans la mobilité écologique sûre et efficace dont l'humanité a besoin.

Le dialogue social dans l'entreprise

La CGT déplore un dialogue social en berne. Alors que les échéances électorales approchent et que les OS devront bientôt déposer leurs listes, rien n'est clair quant aux éventuels représentants des cheminots et au fonctionnement des futurs CSE.

Les réunions de négociation ont été trop peu nombreuses et le projet, déjà refusé par les syndicats, a été une nouvelle fois présenté. C'est à croire que la Direction se soucie bien peu du dialogue social alors qu'il est de sa responsabilité de le faire progresser. Sans cela, elle s'expose à un embrasement social qu'elle sera bien en peine d'éteindre. Mais sans doute espère-t-elle que le CSE lui permettra à l'avenir de limiter, voire de contrôler les actions des organisations syndicales.

Autre problème, la Direction de la SNCF, véritable bras armé de ce gouvernement, ne se gêne pas pour frapper les grévistes qui défendent le service public avec des retenues abusives sur salaires.

Dans une attitude revancharde, elle inflige des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. Encore et toujours, les cheminots sont victimes d'une injustice d'État.

La Direction générale d'Île-de-France à la mode Nouvel'R

Avec l'objectif de décloisonner les métiers et de fonctionner par process, Nouvel'R ne résout en rien les difficultés actuelles et impactera la gestion des projets en éloignant les bureaux d'études et les chefs de projet, ce qui permettra d'externaliser plus facilement les études. En outre, puisque la réorganisation est prévue à effectifs constants, l'augmentation de charge de travail prévue pour les années à venir servira de levier pour confier toujours plus de missions à des entreprises privées, y compris au niveau du pilotage et de l'ingénierie, ce qui aura des conséquences graves sur l'emploi, le maintien et le développement des compétences en interne. A l'avenir, en cas d'incident, d'accident l'entreprise sera dans l'incapacité d'intervenir rapidement en pleine connaissance des installations.

Nouvel'R pour qui ? Certainement pas les cheminots en place. D'ailleurs, le chef de projet de Nouvel'R, est parti à la retraite, dès sa mise en place.

Cela démontre clairement que l'objectif n'est pas d'améliorer l'efficacité du système, mais bien de répondre aux exigences d'ouverture à la concurrence.

La CGT conteste cette vision de l'entreprise publique.

L'incendie du poste RTE et autres Evènements Sécurité Remarquables

L'incendie du poste d'Harcourt est symptomatique des effets cachés de la libéralisation à outrance : avec moins d'agents opérationnels capables d'intervenir sur les chantiers et moins de visites des installations, les incidents ne peuvent qu'augmenter.

Les accusations ont fusé de toutes parts et la Direction de la SNCF n'a pas manqué de jouer les victimes en sommant RTE de la rembourser et d'accélérer les réparations. Par ailleurs, la Direction se congratule que la situation ait été mieux gérée qu'en 2017, et ce grâce aux scenarii imaginés après juillet 2017.

Cependant, la véritable gestion opérationnelle doit intervenir en amont des dysfonctionnements. Hélas, il n'y a pas assez de sources d'énergie ou postes d'aiguillage pour assurer la robustesse du réseau.

La réduction constante de la maintenance, le report de travaux importants à un horizon incertain et le développement incontrôlé de la sous-traitance font perdre du savoir-faire.

De fait, SNCF Réseau n'a plus les moyens humains et techniques d'entretenir les installations : le choix technique n'est plus à la manœuvre depuis longtemps et, pour la direction, seul le profit compte : en témoigne la façon dont elle martèle le terme « client » en lieu et place du terme « usager ».

Les effectifs et les recrutements

Dans le bilan social du GPF paru avant l'été, le nombre de ruptures conventionnelles, démissions et licenciements est alarmant, ces derniers passant de 452 en 2016 à 660 en 2017. La CGT déplore qu'outre la complexité du processus de recrutement, le processus de formation enregistre 30 % d'échec qui conduit à autant de ruptures de contrat en période d'essai. Il est urgent de revoir la méthode managériale et de mieux accompagner les nouveaux recrutés.

En début d'année, le budget de Réseau a été présenté aux élus du CE, ce dernier sur le volet emploi n'était pas à la hauteur des besoins pour la réalisation de l'ensemble de la production, maintenance, travaux, investissement de développement. Les informations trimestrielles laissent apparaître un déficit de recrutement sur le premier semestre.

Pour atteindre ses objectifs de production, la direction n'a pas d'autre choix que de recruter massivement sur le deuxième semestre, en complète contradiction avec sa volonté de maitrise des budgets.

Nul doute que l'externalisation dans nos établissements va encore s'accentuer pour réaliser le plan de charge 2018. A l'heure où notre directeur réfléchit sur le budget 2019, aidons-le à faire les bons choix, par la mobilisation.

Dans ce contexte, il y a fort à parier que les cheminots seront à nouveau présents et mobilisés aux côtés de la CGT dans les rassemblements du 18 septembre 2018 et dans la journée de grève interprofessionnelle du 9 Octobre 2018 pour imposer une autre voie.



